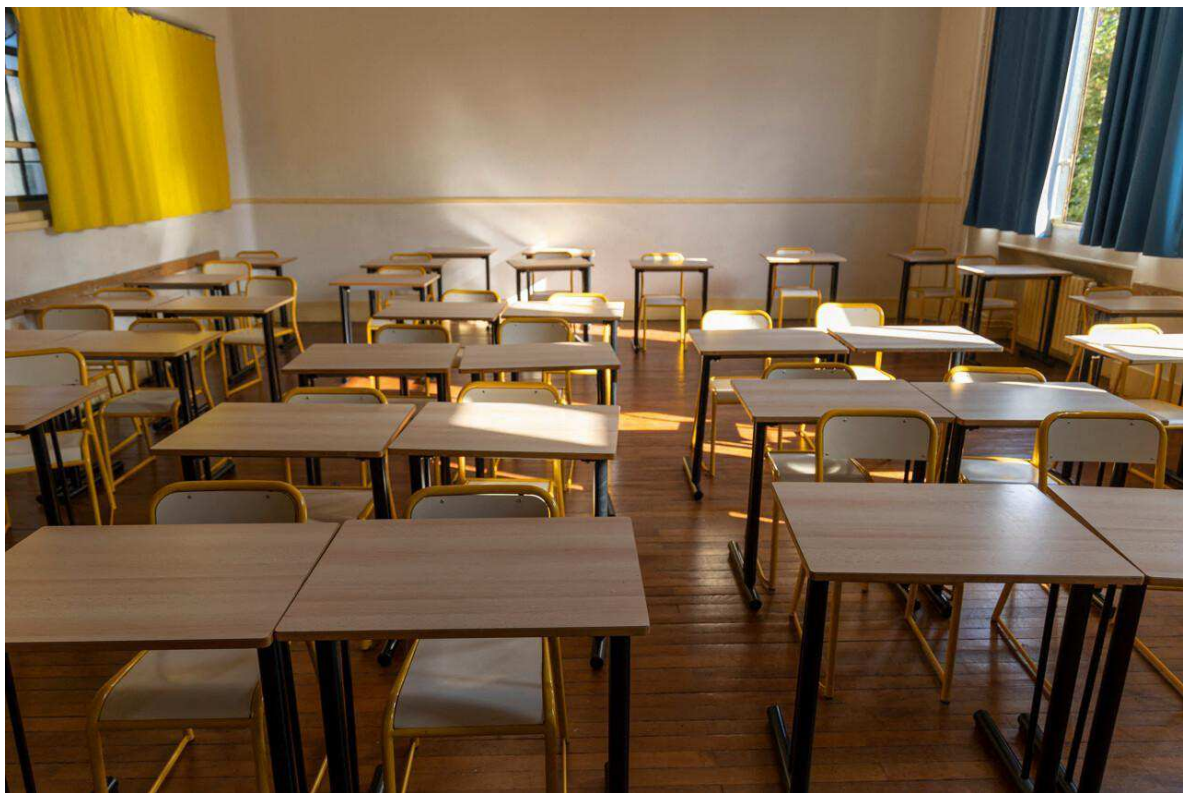


Suppressions de postes en éducation prioritaire au Havre : les professeurs sont "désarmés"

Le Havre (Seine-Maritime) sera particulièrement touché par les 28 suppressions de postes en éducation prioritaire prévues en Seine-Maritime. Les enseignants s'insurgent.



Le Havre (Seine-Maritime) sera particulièrement touché par les 28 suppressions de postes en éducation prioritaire prévues en Seine-Maritime. Les enseignants s'insurgent.

"Nous sommes désarmés et méprisés." Voilà le sentiment des professeurs du Havre (Seine-Maritime) face aux suppressions de poste prévues en éducation prioritaire pour la rentrée 2023. À cela s'ajoutent l'incompréhension et la colère, lorsqu'ils pointent le contraste entre les déclarations de leurs hauts responsables dans les médias et leurs actes.

28 suppressions en Seine-Maritime

Au cours d'une conférence de presse, mercredi 1er février 2023, le SNES-FSU Normandie rapporte que 481 postes disparaîtront à la rentrée prochaine dans le second degré, dont 121 dans l'académie de Normandie, soit environ un quart. Parmi eux, 28 se trouveront dans les collèges de la Seine-Maritime. L'agglomération du Havre, la plus grosse concentration du département de collèges Rep (réseau d'éducation prioritaire) et Rep+ (sept établissements REP et six REP+), sera particulièrement impactée.

[Les élèves doivent faire l'école à la maison au Havre car deux profs sont arrêtés](#)

"La conséquence sera la fin du travail en réseau"

Depuis 2006, des enseignants ont été recrutés sur des postes particuliers pour créer un lien avec les écoles maternelles et élémentaires du réseau de chaque collège Rep+. "Seulement, ces derniers temps, l'académie a réduit les moyens, obligeant les chefs d'établissements à toucher à ces postes de professeurs supplémentaires, explique Marc Hennetier, co-secrétaire académique du SNES-FSU Normandie et enseignant au collège Descartes. La conséquence sera la disparition, à termes, de l'ensemble de ces professeurs supplémentaires, donc la fin du travail en réseau."

Supprimer tous les postes d'ici 2026

Dans chaque collège du Havre, il y a trois professeurs référents au maximum. D'ici trois ans, ils devraient tous disparaître. Soit un par année, comme à René-Descartes et Jules-Vallès, soit les trois d'un coup dès 2023, comme à Eugène-Varlin, soit deux à la rentrée prochaine et le troisième à la suivante, comme à Henri-Wallon. À Jacques-Monod, le chef d'établissement souhaiterait garder tout le monde cette année, mais retirer des missions dans les écoles.

[Graves problèmes financiers au collège Raoul-Dufy du Havre : des parents inquiets](#)

Son poste supprimé après avoir annoncé sa grossesse

À Marcel-Pagnol, l'établissement à l'indice de position sociale le plus faible du département, donc le plus pauvre, la suppression du seul poste de professeur supplémentaire devrait être actée lundi 6 février. L'enseignante concernée a appris la nouvelle trois jours après avoir annoncé à sa direction qu'elle était enceinte.

S'attaquer aux professeurs supplémentaires, c'est mettre fin à l'éducation prioritaire. On nous fait perdre un moyen humain dont on a besoin pour accueillir correctement nos élèves.

L'heure est à la solidarité

Les professeurs victimes de ces suppressions peuvent alors sortir du statut de référent et être réintégrés dans leur discipline, ou alors perdre leur poste. Dans ce cas, l'administration doit leur en retrouver un ailleurs, au plus près possible de l'établissement de départ.

[Au](#)

Mais l'heure est pour l'instant à la solidarité, dans les salles de profs. Limités dans leurs moyens d'action, les enseignants boycottent des conseils d'administration et refusent les heures "qui auraient dues être données" au collègue dont le poste a été supprimé. Le tout, en attendant des mobilisations plus organisées dans le futur.

Contacté par 76actu, le rectorat a indiqué : « Le processus de préparation de la rentrée 2023 est en cours et ne fait que débuter. Ne nous pouvons répondre sur ces sujets pour le moment. »